

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



BILAN D'ACTIVITÉS 2019

édito



Nous bouclons la réalisation du bilan d'activités du Parc naturel régional alors même que nous entrons dans une période de confinement pour lutter contre une pandémie dont nous ne savons aujourd'hui estimer les conséquences sociales, économiques et écologiques. Elles seront vertigineuses, sans aucun doute.

Cette phase de transition doit nous amener à entrevoir autrement notre monde de demain, à réviser notre relation avec la nature et à prendre soin des autres et de nous-mêmes. Cette crise sanitaire nous incite encore davantage à « inventer une autre vie », ce « mantra » que partagent tous les Parcs naturels régionaux !

Confinés dans notre appartement ou notre maison, nous prenons en effet conscience de nos besoins de nature et de lien social. Préserver nos paysages, revitaliser les centres-bourgs, protéger des réserves naturelles, restaurer des sites, prendre en compte l'état de la ressource en eau, adapter la gestion des étangs aux changements climatiques, jardiner au naturel, planter des arbres, promouvoir un tourisme durable et des éco-événements, accompagner les agriculteurs pour une agriculture moins intensive, mobiliser les habitants pour agir en faveur de la biodiversité... Voici quelques-unes des actions concrètes que nous avons développées ensemble en 2019, et qui participent à limiter notre consommation d'espaces naturels, pour qu'à l'avenir, nous puissions encore bénéficier de ce qu'ils nous offrent.

2019 est également une année de transition pour l'avenir de notre collaboration avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Le « Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut » est né du partenariat avec nos homologues belges et renforcera, à l'échelle européenne, la cohérence de nos actions.

Grégory Lelong

Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

DES ÉLUS ENGAGÉS

La gouvernance du transfrontalier en bonne voie	4
Saint-Aybert devient commune associée	5
Mobilisation européenne pour le patrimoine naturel	5
Délibérations et points à l'ordre du jour des comités syndicaux	6-7

VOCATION 1 | Terre de solidarité

Revitaliser les centres-bourgs	8
Les PLUi étudiés pour avis	8
Préserver le paysage	8
Publicités et enseignes : un guide pour être conforme aux réglementations	9
Partons 2.0	9

VOCATION 2 | Terre de nature et de patrimoine

Bientôt une réserve naturelle nationale en Scarpe-Escaut	11
Trois propriétaires privés récemment engagés	11
Avant-dernière étape de la révision du SAGE	12
Faire face à la sécheresse avec les pêcheurs et les chasseurs	12
Près de 10 000 arbres et arbustes et 800 fruitiers en Scarpe-Escaut	13
Le réseau des éco-jardiniers très animé	13

VOCATION 3 | Terre de développement réfléchi

Création du réseau local des Cafés-rando Nord	15
Des guides formés à l'animation nature	15
Faire de la Scarpe une destination touristique	16
Natur'Sport, un éco-événement	16
17 journées participatives pour l'avenir de l'agriculture	17
Limiter nos pollutions avec les énergies renouvelables	17

VOCATION 4 | Terre de mobilisation

Fête du Parc	19
Milieus humides en fête	19
Ecogardes juniors	20
Dynamiser l'implication des citoyens	20
Alimentation durable dans les écoles	20
Des projets d'habitants accompagnés	20
Des publics diversifiés dans les équipements pédagogiques	21
Contribution aux observatoires participatifs	21
Budget	23

DES ÉLUS ENGAGÉS



LA GOUVERNANCE DU TRANSFRONTALIER EN BONNE VOIE



Le comité de pilotage Interreg V a validé en mars le dossier européen « PNTH Objectif 2025 » porté par le Parc naturel régional et son homologue belge, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Celui-ci vise à structurer la coopération transfrontalière des deux Parcs par la mise en place d'un outil juridique prenant la forme d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT). Cet outil permettra d'amplifier et de renforcer la cohérence de nos actions. Espace de dialogue entre partenaires facilitant l'émergence de nouvelles initiatives, il rendra également nos actions davantage visibles à l'échelle européenne. Aussi, dès le mois d'avril, les présidents des deux Parcs se sont déplacés dans le Parc national du Mercantour (France) et l'Aire protégée Alpi Marittime (Italie) qui travaillent depuis trente ans pour conserver la biodiversité d'un ensemble de près de 100 000 hectares. Leur collaboration, probablement parmi les plus abouties entre Parcs européens contigus, leur a conféré une place privilégiée pour accéder au statut de premier Parc européen en 2013, sous la forme également d'un GECT. Sur place Français, Belges et Italiens ont donc échangé sur les stratégies à mettre en place pour donner une dimension européenne à la collaboration inter-parcs. Un poste de chargé de mission transfrontalier a, par la suite, été créé et pourvu à la rentrée. Une concertation avec les élus locaux et les citoyens a été organisée mi-octobre dans un lieu à la fois convivial et symbolique : un bateau à la confluence de la Scarpe et de l'Escaut. Durant la navigation, les participants belges et français ont pu contribuer aux réflexions sur la question : « Quelles actions transfrontalières pour mon cadre de vie ? On en parle, j'y contribue ! ». Une dizaine d'actions a émergé de l'atelier participatif, liées au tourisme, la mobilité, l'environnement, l'événementiel, la communication, etc.

En fin d'année, les choix d'avenir de la collaboration transfrontalière ont été délibérés au sein des deux Parcs naturels : le territoire concerné par le GECT sera composé des deux territoires de Parc élargi à leur aire de coopération (suivant la cohérence des actions), le siège sera installé à la Maison du Parc des Plaines de l'Escaut à Bon-Secours. Ce groupement, structuré en association internationale sans but lucratif (AISBL), prendra le nom de « Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut ».



Voyage d'étude dans le Mercantour et consultation élus-habitants sur les actions transfrontalières futures.

SAINT-AYBERT DEVIENT COMMUNE ASSOCIÉE

Souhaitant montrer son engagement en faveur du développement durable, la commune rurale de **Saint-Aybert** (384 habitants) a rejoint la liste des communes associées au Parc naturel régional (avec **Nomain, Rombies et Marchipont, Dechy**). Elle est ainsi dénommée car en participant financièrement au Syndicat mixte (cotisation au prorata du nombre d'habitants), elle bénéficiera de l'accompagnement du Parc pour ses projets à partir de janvier 2020. Pour mémoire, les communes associées pourront faire partie du prochain périmètre de révision que proposera la Région pour le renouvellement de la Charte en 2025.

MOBILISATION EUROPÉENNE POUR LE PATRIMOINE NATUREL



En septembre, plusieurs élus du Parc naturel régional ont participé au congrès d'Europarc qui se tenait en Lettonie sur le thème « La nature dans nos pensées : comprendre nos valeurs ». Créée en 1973, cette importante ONG internationale représente les parcs nationaux, les parcs régionaux et les autres espaces protégés d'Europe, avec environ 400 adhérents de 38 pays européens. Les représentants de Scarpe-Escaut ont pu échanger sur la place de la nature dans nos stratégies de développement, dans nos politiques et plus généralement dans notre quotidien. Ils y ont plus particulièrement présenté les programmes menés pour placer le citoyen au centre des actions, ainsi que le lien sports de nature et bien-être (natural training) et rappelé la place du Parc transfrontalier dans le réseau au travers du label Transboundary Park.

DES ÉLUS ENGAGÉS I

Bilan d'activités 2019 | Parc naturel régional Scarpe-Escaut

DÉLIBÉRATIONS ET POINTS À L'ORDRE DU JOUR DES COMITÉS SYNDICAUX

Pour mémoire, Comité syndical du 11 décembre 2018 actant le budget 2019

Budget Primitif de l'exercice 2019

Contributions statutaires 2019 des communes du Syndicat mixte de gestion du PNR Scarpe-Escaut

Contribution statutaire 2019 des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI) au Syndicat mixte de Gestion du PNRSE

Vote de subventions de fonctionnement au titre de l'exercice 2019

Mise en œuvre du Programme d'actions 2019 / Projet "Aménager durablement le territoire"

Mise en œuvre du Programme d'actions 2019 / Projet "Mise en place de plans d'actions paysage portant sur 7 sites au sein du territoire du PNRSE"

Mise en œuvre du Programme d'actions 2019 / Projet "Plan bio Scarpe-Escaut"

Mise en œuvre du Programme d'actions 2019 / Projet "Filière bois-énergie"

Mise en œuvre du Programme d'actions 2019 / Projet "Programme de maintien de l'agriculture en zones humides"

Désignation d'ENR_x comme attributaire de la subvention du Ministère de la transition écologique et solidaire - Année 2019

Approbation du tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet/Année 2019

Approbation du tableau des effectifs des emplois permanents à temps non complet/Année 2019

Bois-énergie / exemple de la commune de Vred : une démarche exemplaire de valorisation en circuit court de sa ressource forestière pour l'alimentation de sa chaudière bois

Comité syndical du 9 mai 2019

Compte de Gestion de l'exercice 2018

Compte Administratif de l'exercice 2018

Affectation du résultat de l'exercice 2018

Budget Supplémentaire de l'exercice 2019

Désignation nominative d'un représentant du Syndicat mixte à la Commission Locale de l'Eau du Sage Escout

Mise en œuvre du Programme d'Actions 2019/01 / Projet "Réalisation d'un avant-projet de classement en Réserve naturelle nationale de la Tourbière de Marchiennes"

Présentation du projet européen Interreg V "P.N.T.H. Objectif 2025"

Mission d'audit et de prospective sur l'organisation et le fonctionnement du Syndicat mixte Enrx et des Syndicats mixtes PNR Avesnois, Caps et Marais d'Opale et Scarpe-Escout / Point d'étape

Comité syndical du 30 septembre 2019

Adhésion au Syndicat mixte du Parc de la commune de Saint-Aybert

Convention de partenariat avec le Conseil Départemental du Nord

Modification de bail dans le cadre d'une reprise d'activité agricole – Parcelle C1435 à Flines lez Mortagne – Propriété du PNR

Convention de partenariat entre le Syndicat mixte du PNRSE et ENRX pour la mise à disposition du réseau collaboratif des acteurs et projets territoriaux : Récolte

SAGE Scarpe aval : renouvellement des conventions de partenariat avec les Communautés de communes et d'agglomération du SAGE Scarpe aval 2020-2022

Animateur Plans d'actions paysage – Recrutement en CDD de 12 mois maximum suite à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Projet LIFE + Nature – Recrutement d'un agent contractuel – Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes (en application de l'article 3-3-1 de la loi n°84-53 du 26/01/1984)

Instauration du télétravail au Syndicat mixte de gestion du PNRSE

Indemnité de conseil allouée au receveur du Syndicat mixte de gestion du PNRSE pour l'exercice 2019

Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à des accroissements d'activités – Année 2020 (en application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26/01/1984)

Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à des accroissements d'activités – Année 2020 (en application de l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26/01/1984)

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement – Année 2020

Association ADEPSE / Point d'information et d'actualités

Restitution de l'étude pré-opérationnelle à la réalisation de travaux pour la Maison du Parc

DÉLIBÉRATIONS ET POINTS À L'ORDRE DU JOUR DES COMITÉS SYNDICAUX

Comité syndical du 11 décembre 2019

Débat et rapport d'orientations budgétaires 2020

Réalisation conjointe entre le SMPSE et la ville de Saint-Amand-les-Eaux d'une étude de définition d'un projet partagé de réhabilitation de la "Ferme de l'empire"

Etude de la fragmentation des continuités de l'A23 et de l'A2 sur le territoire du Parc, en vue de la mise en place d'actions d'amélioration

Mise en œuvre du Programme d'Actions 2020 / Projet "Animation du label Ramsar des vallées de la Scarpe et de l'Escaut"

Mise en œuvre du Programme d'Actions 2020 / Projet "Animation Natura 2000"

Mise en œuvre du Programme d'Actions 2020 / Projet "Préserver la ressource en eau / Animation du SAGE Scarpe aval"

Mise en œuvre du Programme d'Actions 2020 / Projet "SAGE Scarpe aval et ORQUE Scarpe aval sud / Communication et sensibilisation"

Mise en œuvre du Programme d'Actions 2020 / Projet "Développement de l'agriculture biologique sur le territoire du PNRSE et de l'ORQUE Scarpe aval sud"

Mise en œuvre du Programme d'Actions 2020 / Projet "Programme agriculture et zones humides"

Mise en œuvre du Programme d'Actions 2020 / Projet "Filière bois-énergie"

Mise en œuvre du Programme d'Actions 2020 / Projet "Suivi-évaluation de la Charte"

Animateur RAMSAR - Recrutement d'un agent contractuel - Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes (en application de l'article 3-3-1° de la loi n°84-53 du 26/01/1984)

Parc naturel transfrontalier du Hainaut Objectif 2025 / Création d'un Groupement européen de coopération territoriale
Convention avec le Syndicat d'élevage Trait du Nord / Bilan et perspectives

Et aussi...

.....
22 janvier et 14 juin : réunion de la Commission agricole.

.....
26 janvier: Vœux transfrontaliers à Tournai.

.....
22 janvier, 7 juin et 4 novembre : réunion de la Commission Urbanisme-Aménagement-Paysage.

.....
25 mars : réunion de la Commission Mobilisation écocitoyenne et communication.

.....
25 juin : réunion Commission révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Scarpe aval. ▼



.....
5 septembre : réunion du Bureau transfrontalier. ▼



.....
22 octobre : réunion de la Commission Développement.

.....
30 septembre : élection de Jean-Marc Dujardin, conseiller régional et membre du Bureau du Parc naturel régional à la vice-présidence de la Commission Biodiversité et gestion de l'espace à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

.....
28 février, 23 mai et 30 septembre : réunion de la Commission Ressources et milieux naturels.

.....
19 et 20 décembre : participation au séminaire national Biodiversité et gestion de l'espace.

VOCATION 1

REVITALISER LES CENTRES-BOURGS

Le Parc naturel régional est lauréat de l'appel à projet « **Ateliers hors les murs** » de la Fédération nationale visant à mobiliser des équipes d'étudiants de disciplines différentes (architecture, biodiversité, paysage, urbanisme, agronomie, économie, en développement local, énergie, sociologie, etc.), sur un projet urbain de revitalisation de centre-ville.

C'est dans les communes de Condé-sur-l'Escaut et de Lallaing que 30 étudiants en Aménagement, Urbanisme et Sociologie de 3 universités (Université d'Artois, Université du Littoral et Université Lille 1) ont réalisé début mars des ateliers de travail en vue de formuler des propositions pour la redynamisation des centres-villes. Ils y ont étudié plus précisément la place du commerce et des services, les fonctionnalités de l'espace public, l'accessibilité et la mobilité ainsi que la mise en valeur du cadre de vie.

Ces travaux sont une première étape avant la mise en place de phases de concertation dans les communes avec les acteurs locaux (commerçants, artisans, partenaires publics, etc.) pour élaborer des plans d'actions multi-acteurs. **Début avril, Grégory Lelong**, président du Parc, a participé à la journée nationale de valorisation de ces « Ateliers hors les murs » et témoigné de l'intérêt des apports pluridisciplinaires dans les aménagements urbains.



Visite de terrain des étudiants des « Ateliers hors les murs ».

PRÉSERVER LE PAYSAGE



Fin d'année 2018, le maire de **Saméon** a été assigné en justice par la société TDF qui contestait l'opposition de la mairie à son projet d'installation d'un pylône de 42 mètres destiné à accueillir des relais de téléphonie mobile. Saisi par la commune, le bureau du Parc s'est positionné en soutien au maire. Fin janvier le tribunal a donné raison à la commune pour des motifs uniquement paysagers en s'appuyant sur la note du Parc.

C'est la première fois, dans la région, que le juge administratif retient le critère paysager.

LES PLUi ÉTUDIÉS POUR AVIS

Depuis 2015, les Communautés d'agglomération Valenciennes Métropole et Porte du Hainaut associent le Parc naturel régional à la construction de leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Le Parc a fourni des porter à connaissance et participé aux ateliers de diagnostic, de rédaction du Projet d'Aménagement et de

Développement Durable (PADD) et de règlements graphique et écrit. La coopération du Parc permet notamment de prendre en compte la préservation des patrimoines naturel et bâti, comme le prévoit le Code de l'Urbanisme.

En 2019, l'accompagnement du Parc aux deux agglomérations s'est renforcé avec la proposition aux communes d'éléments naturels (arbres et haies notamment) et bâtis à protéger dans les PLUi, la

réalisation de cartographies à l'intention des équipes municipales et le renseignement dans des bases de données localisées de tous ces éléments complétant les bases des agglomérations pour les communes du Parc. Enfin, les deux intercommunalités ont adressé au Parc leurs projets respectifs de PLUi pour avis qui ont été étudiés, mobilisant les compétences transversales de l'équipe.

PUBLICITÉS ET ENSEIGNES : UN GUIDE POUR ÊTRE CONFORME AUX RÉGLEMENTATIONS

Qu'est-ce qu'une publicité, une enseigne, une préenseigne et quelles sont les règles à appliquer ? Comment intégrer au mieux l'enseigne d'un commerce ? A-t-on le droit d'installer des préenseignes ? Comment mettre en place un plan de signalisation d'information locale sur la commune ?

Co-financé par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France, le « Guide technique sur la publicité extérieure et la signalisation » répond à toutes les questions que se posent élus, décideurs publics, commerçants ou encore gestionnaires d'entreprises. Il apporte les éléments de réglementation à appliquer dans les communes classées Parc naturel régional, ainsi que les procédures d'autorisation, de police, etc. Sans oublier les recommandations pour l'intégration et l'harmonisation des enseignes et de la signalétique communale, en faveur des paysages et du cadre de vie !

Ces conseils s'appuient sur les diagnostics de terrain réalisés jusqu'en avril 2019, ainsi que sur un travail collectif piloté par le Parc, avec l'appui du groupement de bureaux d'études Philippe Lagay Ingénierie - Sébastien Pradel Designer – Cadre&Cité. Ont également été associés à cette démarche les élus du territoire, les services des intercommunalités, du SCoT du Grand Douaisis, du Syndicat Intercommunal de Mobilité et d'Organisation Urbaine du Valenciennois et de l'Etat (Directions départementales des territoires et de la mer du Valenciennois et du Douaisis, Unité départementale de l'architecture et du territoire).



PARTONS 2.0



Présentation d'aménagement du Jardin des Pâturins à Landas.

Démarré en 2018, « Partons 2.0 » est un programme d'action Interreg piloté par Espaces naturels régionaux visant à mieux valoriser les espaces publics dans les villages et les bourgs.

En 2019, ce programme s'est poursuivi sur les communes de **Landas** et de Quiévrechain avec la volonté toujours affirmée d'impliquer les citoyens. Ainsi, à **Landas**, le Parc a accompagné le projet d'aménagement du « **Jardin des Pâturins** » en partenariat avec l'association « Nos jardins de campagne » et la mairie. Des ateliers et des visites ont été organisés. A **Quiévrechain**, la concertation avec les habitants et les collégiens a porté sur l'aménagement de la rue Crote-Voye.



Atelier avec les élèves du Collège Jehan Froissart de Quiévrechain et réalisation d'une fresque.

Et aussi...

.....
Rendu des avis sur un PLU (**Hornaing**), 3 modifications simplifiées de PLU, le SCoT du Grand Douaisis et 21 avis sur autorisations d'urbanisme (Permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme).

.....
Rédaction de 26 avis auprès de l'Instance de Concertation sur la Radiotéléphonie (ICR) pour des projets d'implantation ou modification d'antennes relais de téléphonie mobile et 4 consultations hors procédure ICR. Rédaction de 3 avis sur des déclarations préalables reçues en mairie.

.....
Emission d'avis sur des dossiers de demande d'installation d'enseignes (7 avis) et sur des projets d'implantation de mobiliers de Signalisation d'Information Locale (SIL) (3 avis). Information auprès des communes sur la problématique de la SIL non conforme à la réglementation.

.....
Intervention à la Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites sur le projet d'extension du Parc Arkéos.

.....
Rédaction d'avis sur des projets architecturaux (2 avis) et sur un document de recommandations architecturales et paysagères d'une commune (**Raismes**).

.....
Rédaction d'avis sur le Plan paysage du SCOT du Grand Douaisis et participation aux réunions de travail.

.....
Elaboration et présentation du Porter à connaissance pour la démarche de PADD de la Communauté de communes Pévèle Carembault, et association à cette démarche.

.....
Association à des projets de réhabilitations de cités minières (**Fresnes-sur-l'Escaut, Condé-sur-Escaut, Raismes**), de redynamisation de centres-bourgs, d'études par la Communauté de communes Pévèle Carembault (prise en compte des enjeux environnementaux dans les autorisations d'urbanisme) et la Mission Bassin Minier (pressions urbaines et valeur universelle UNESCO), de l'école de musique d'**Orchies**, de compensation de zone humide à **Thivencelle**.

.....
Accompagnement de projets d'aménagement en phase opérationnelle (**Millonfosse, Wandignies-Hamage**). ▼



.....
Elaboration d'un projet d'aménagement et de plantation (**Result**) et suivi de deux projets de plantations.

.....
Participation à la Journée d'échanges interparcs organisée dans l'Avesnois le 27 septembre sur le programme Partons.2.O.

.....
Participation à la constitution d'indicateurs issus de la base d'occupation des sols à deux dimensions (OCS 2D) à l'échelle du Nord et du Pas-de-Calais, contributions aux trois ateliers organisés par l'Etablissement public foncier.

.....
Organisation de six temps d'échanges et partage d'expériences des géomaticiens des PNR des Hauts-de-France.

VOCATION 2



Le triton crêté est une des espèces rares de la Tourbière de Marchiennes.



BIENTÔT UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE EN SCARPE-ESCAUT

Le Parc accompagne depuis de longues années le propriétaire privé d'une grande partie de la Tourbière de Marchiennes pour y mener des actions en faveur de la biodiversité (gestion des niveaux d'eau, suivis de contrats Natura 2000, inventaires naturalistes, ...).

Cet appui technique a porté ses fruits puisque le site a été retenu parmi les 20 projets de création de Réserve naturelle nationale inscrits au Plan national Biodiversité, et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a été désigné pilote du dossier de classement par l'Etat.

Un chargé d'étude a été recruté pour une mission de huit mois portant sur ce projet de classement et au terme de laquelle un dossier scientifique a été rendu aux services de l'Etat. Dans la continuité du travail engagé avec ce propriétaire privé et avec l'objectif de préservation de l'intégrité de sa propriété, la majeure partie de ce site emblématique a été acquise fin 2019 par le CEN Nord-Pas-de-Calais grâce au soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du projet Life « Anthropofens ». Avec la propriété départementale attenante, cette acquisition conforte un peu plus encore la protection foncière de ce site remarquable (33,8 ha) de notre territoire.



TROIS PROPRIÉTAIRES PRIVÉS RÉCEMMENT ENGAGÉS

Trois propriétaires privés de terrains situés en Zone spéciale de conservation (Natura 2000) ont sollicité le Parc naturel régional pour mettre en place des actions favorables à la biodiversité sur leurs terrains. L'accompagnement technique du Parc a permis la restauration d'une grande mare forestière (800 m²) et la plantation d'arbres d'espèces locales le long du Courant des Vanneaux chez un agriculteur de Roost-Warendin.

A Raimbeaucourt, deux mares ont été créées chez deux propriétaires engagés dans le dispositif Natura 2000. Une parcelle a également été déboisée pour y recréer un milieu prairial. Grâce à l'investissement et la mobilisation de ces particuliers, c'est une surface totale de 13 000 m² qui est engagée. Ces actions financées à 100% par l'Europe et l'Etat visent à créer les conditions favorables à la reproduction des amphibiens, notamment du Triton crêté, ainsi que la restauration d'habitats naturels tels que les prairies riches en espèces végétales et les milieux humides.

AVANT-DERNIÈRE ÉTAPE DE LA RÉVISION DU SAGE



Entamée en 2014, la révision concertée du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Scarpe aval, animée par le Parc naturel régional, est quasi achevée. Le 18 décembre 2019, la Commission locale de l'eau a en effet validé le projet. Aussi, les documents d'urbanisme (SCoT, et à défaut les PLU, PLUi et cartes communales) et toutes les décisions prises dans le domaine de l'eau devront être compatibles, après l'approbation du SAGE par le préfet fin 2020, avec les mesures et les règles du SAGE qui visent à préserver les milieux humides et aquatiques, à gérer durablement la ressource en eau, à éviter les pollutions, à réduire les risques d'inondation et à mobiliser les citoyens sur ces enjeux. Deux nouvelles étapes viendront clore en 2020 le processus de révision : la consultation administrative et l'enquête publique.



FAIRE FACE À LA SÉCHERESSE AVEC LES PÊCHEURS ET LES CHASSEURS

En septembre, le Parc naturel régional a invité les propriétaires de plans d'eau à quatre visites de terrain pour répondre à leurs inquiétudes face à l'assèchement des étangs et des marais lié aux trois années consécutives de sécheresse. Objectif ? Montrer qu'il est possible de limiter l'impact de la sécheresse grâce à des pratiques et aménagements adaptés : entretien de berges en pentes douces, création de roselières, plantations d'arbres têtards, reconnexion des marais aux zones inondables autour des cours d'eau, arrêt des vidanges de plans d'eau, etc. Les pratiques doivent contribuer à restaurer les fonctions écologiques (biodiversité) et hydrologiques (stockage d'eau) des plans d'eau. Ainsi à **Flines-les-Râches, Wallers, Marchiennes et Bousignies**, des gestionnaires d'étangs (associations de chasseurs et de pêcheurs notamment) ont témoigné sur les aménagements qu'ils avaient réalisés avec l'appui technique et financier des collectivités, fédérations et services de l'Etat, etc. Plus de 60 personnes ont contribué aux échanges.





PRÈS DE 10 000 ARBRES ET ARBUSTES ET 800 FRUITIERS EN SCARPE-ESCAUT

La diffusion du catalogue des variétés locales disponibles grâce à l'opération Plantons le décor, initiée par Espaces naturels régionaux, a été réalisée dans les communes. En 2019 sur le seul territoire du Parc naturel régional, 10 000 arbres et arbustes ainsi que 800 fruitiers ont été plantés, notamment grâce à l'engagement des communes, des agriculteurs et des zones d'activités dans le cadre de la dernière année de l'opération « 100 000 arbres » de la Communauté d'agglomération

de la Porte du Hainaut. Le Parc naturel régional a assuré la distribution des commandes locales ainsi que les conseils de plantation aux équipes municipales, aux exploitants agricoles et aux habitants. Il a également organisé 9 demi-journées de formation destinées aux citoyens (Programme transfrontalier « Retour du verger ») pour l'entretien et le greffage. De même, une quarantaine d'agents communaux a bénéficié d'une formation lors de trois demi-journées.

LE RÉSEAU DES ÉCO-JARDINIERS TRÈS ANIMÉ

Concourant à mobiliser les citoyens en faveur de la trame écologique, de la biodiversité, de la qualité des eaux, ou encore de la santé, l'animation du **réseau des éco-jardiniers** s'est largement développée en 2019. Non seulement le nombre de membres a fortement augmenté avec l'adhésion de 57 habitants supplémentaires (portant le nombre total à 357) mais les échanges de bonnes pratiques aussi ! Le réseau a initié ou participé à plus de 50 événements. Cette implication croissante s'est traduite par l'ouverture des jardins, soit au grand public soit aux membres du réseau, pour y organiser des formations, des ateliers, et même des chantiers participatifs. Les membres du réseau se sont aussi faits ambassadeurs des bonnes pratiques du jardinage tenant des stands, des trocs aux plantes ou **des ateliers** lors d'événements ou fêtes locales. L'accompagnement du réseau a également suscité la mise en place d'une grainothèque à **Flines-les-Râches**, la réalisation de goûters partagés à **Coutiches**, la **création de jardins partagés** à Escautpont et Wandignies-Hamage et l'accueil de scolaires dans des jardins de Flines-les-Râches et **Saint-Amand-les-Eaux**.



Et aussi...

.....
 Accompagnement à la mise en place du projet « aménagements des combles et clocher d'église » de la commune de **Flines-lez-Mortagne**.

.....
 Aménagement d'un espace d'accueil de la biodiversité dans le Collège de **Mortagne du Nord**.

.....
 Plus de 120 accompagnements techniques des communes par les écogardes (législation, conflits de voisinage liés aux distances de plantations, infractions à la Loi sur l'Eau, pollution, entretien circuits de randonnée, etc

.....
 Animation de la page facebook (600 abonnés) et de la liste de discussion des éco-jardiniers.

.....
 Administration du wiki des éco-jardiniers et amélioration de ce site collaboratif.

.....
 Création et diffusion de 10 newsletters « Les échos des jardins » adressées à plus de 800 abonnés.

.....
 Formation d'éco-jardiniers « ambassadeurs » compétents à visiter les jardins des candidats pour labellisation et promotion du réseau.

.....
 Accompagnement des premiers travaux de la zone d'expansion de crue située à **Orchies et Landas**.

.....
 Appui aux structures "GEMAPI" : Syndicat des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (SMAPI), Valenciennes Métropole et Douaisis Agglo pour l'élaboration des plans de gestions des cours d'eau, de projets de zones d'expansions de crues, évolutions de la gouvernance locale.

.....
 Renouvellement des plans de gestion de la Réserve naturelle régionale du Pré des Nonnettes (**Marchiennes**) et du Vivier de Rodignies (**Flines-lez-Mortagne**).

.....
 Organisation et animation de deux comités techniques et d'un groupe de travail pour la révision des documents d'objectifs de deux sites Natura 2000.

.....
 Mise en place d'un protocole de suivi de l'Engoulevent d'Europe destiné à cartographier la répartition de cet oiseau au sein des forêts domaniales de Marchiennes et de Raismes-Saint-Amand-Wallers afin d'étudier l'influence du changement de mode de gestion de ces forêts.
 ▼



.....
 Contribution au Salon Pomexpo (réalisation des décors et tenue d'un stand).
 ▼



.....
 24 sorties organisées avec du public scolaire, bénévole et professionnel, pour un total de 514 personnes encadrées.

.....
 97,5 journées d'opérations de gestion dont 21 organisées avec du public scolaire ou bénévole, pour un total de 484 personnes encadrées.

.....
 30 demi-journées de contrôle, surveillance et prospection des sites en gestion.

.....
 51 jours de suivis et inventaires naturalistes, représentant 70 sorties sur les sites en gestion.
 ▼



VOCATION 3



CRÉATION DU RÉSEAU LOCAL DES CAFÉS-RANDO NORD



4 restaurants, 5 cafés, 2 salons de thé et 1 ferme pédagogique ont été labellisés en 2019 « Café-rando Nord » par le Conseil départemental du Nord en partenariat avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et les Offices de Tourisme. Initié dans les Flandres où il regroupe une quarantaine de cafés, ce label est la garantie d'un accueil convivial. Situés à proximité des sentiers de randonnée, les Cafés-rando s'engagent en effet à accueillir les randonneurs (même aux chaussures pleines de boue), les autorisent à sortir le pique-nique de leur sac ou leur proposent une restauration à base de produits locaux. Bien informés, les propriétaires mettent à disposition des documentations touristiques et orientent les visiteurs vers les lieux à découvrir. Côté partenaires, les Offices de Tourisme s'engagent à y organiser au moins un événement grand public par an (accueil d'un musicien ou un conteur, animation d'une balade gourmande, etc.).

Le Parc naturel régional accompagne quant à lui les propriétaires des établissements marqués et anime le réseau (sensibilisation aux patrimoines naturels, aux produits locaux, à l'offre de randonnée et touristique, etc.). Ainsi, un programme d'animations estivales a pu être proposé auxquelles ont participé 360 personnes.

En décembre, le comité de pilotage a validé l'extension du réseau en Pévèle Carembault et labellisé 5 nouveaux cafés rando sur le territoire du Parc, qui étofferont le réseau en 2020. Ces Cafés-rando sont originaires des communes de **Vred, Hasnon, Saméon, Hornaing et Râches**.

DES GUIDES FORMÉS À L'ANIMATION NATURE



Entre janvier et avril, 8 acteurs touristiques du territoire (agents d'office de tourisme ou professionnels indépendants) ont reçu une formation de six jours par un organisme agréé (Chico Mendès) pour être reconnus Guides médiateurs nature. Organisé au Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury à **Hergnies**, ce dispositif a pu être proposé gratuitement dans le cadre du programme européen Impact, à une vingtaine de personnes de l'Avesnois et de Scarpe-Escaut, et en parallèle à 10 participants en Caps et Marais d'Opale. En novembre, ce nouveau réseau de guides médiateurs nature en interparcs s'est réuni pour échanger sur la mise en place d'activités dans les Parcs grâce aux outils de la formation, et deux journées complémentaires sont prévues avec le formateur courant 2020.

FAIRE DE LA SCARPE UNE DESTINATION TOURISTIQUE

La sous-préfecture de Douai a identifié le Parc naturel régional Scarpe-Escout pour animer la construction collective d'une stratégie de valorisation touristique de la Scarpe. Dans ce cadre, un groupement d'études (ENVU2, Idées et Lampsane Paysage), a été chargé d'accompagner et de conseiller les collectivités partenaires dans la définition d'un projet sur le long terme en cohérence avec les politiques locales. Une charte d'intention pour la valorisation touristique de la Scarpe a donc été réalisée et présentée en septembre à l'ensemble des acteurs concernés par la rivière : Voies navigables de France, Douaisis Agglo, la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, Autour du Louvre Lens, la Mission Bassin Minier, les Offices de tourisme et les communes.

Un premier événement a été créé avec les partenaires pour inciter les habitants à se « réapproprier » leur rivière.

Le 19 mai, « Embarquement pour la Scarpe » a réuni une centaine de personnes par des initiations aux sports de nature tout au long de la Scarpe, de Douai à **Mortagne-du-Nord**.

Par ailleurs, le Parc naturel régional a rédigé le cahier des charges d'un concours d'idées à destination d'écoles de design qui proposeront des aménagements touristiques (type mobilier urbain ou points de vue) dès signature de la charte par l'ensemble des partenaires.



NATUR'SPORT, UN ÉCO-ÉVÉNEMENT

Afin de « développer et structurer une offre de tourisme et de loisirs originale et durable » (mesure 32 de la Charte), le Parc propose notamment aux organisateurs d'événements de s'engager en faveur de manifestations « éco-responsables ». En 2019, ce sont les opérateurs institutionnels de « Natur'Sport » organisés cette année sur le site de Chabaud Latour à **Condé-sur-l'Escaut**, qui ont souhaité formaliser leur démarche éco-responsable. S'associant au Parc, la Commune de Condé-sur-l'Escaut, le Conseil départemental du Nord et le Comité départemental olympique et sportif du Nord ont donc signé en septembre la « Charte d'un éco-événement » les engageant à prendre collectivement en compte les enjeux du développement durable dans la préparation, le déroulement et le suivi de la 6^e édition de cet événement organisé sur un week-end tous les deux ans.



Signature de la « Charte d'un éco-événement » à Condé-sur-l'Escaut.

«JOURNÉES AGRIS»

Oct. à déc.
2019



17 JOURNÉES PARTICIPATIVES POUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE



Chaque année, le Parc naturel régional et ses partenaires organisent des **journées d'échanges** avec les professionnels agricoles pour mener des réflexions collectives, s'enrichir mutuellement et mieux connaître les nouvelles alternatives à une agriculture intensive.

En 2019, 17 journées ont pu être proposées auxquelles ont participé 160 exploitants agricoles. Elles ont concerné **l'autonomie fourragère** (redonner de la valeur à l'herbe des prairies plutôt que nourrir son cheptel aux céréales importées), les **pratiques de l'agriculture biologique et les circuits courts**.

LIMITER NOS POLLUTIONS AVEC LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Les communes ont-elles intérêt, sur ce territoire, à construire un réseau de chaleur ? Oui, dans certaines communes, selon l'étude menée en 2019 par le Parc. Sur la base des consommations énergétiques des équipements communaux et la localisation des bâtiments consommateurs de chaleur (tels que les hôpitaux, collèges, lycées, logements sociaux collectifs, EHPAD, piscine), le Parc a pu montrer la pertinence des réseaux gérés soit en régie directe soit par délégation de service, grâce aux aides financières de la Région Hauts-de-France et de l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME). Le Parc a pu proposer aux communes partantes des notes d'opportunité ainsi qu'un accompagnement pour mener une étude de faisabilité approfondie. Il a également organisé une visite en novembre de la chaudière bois de Vred qui alimente un réseau de chaleur communal (foyer rural, écoles, mairie) à laquelle ont participé 20 élus et techniciens.

Deux autres visites ont également été programmées dans le cadre des journées d'étude organisées pour limiter les pollutions atmosphériques : la visite, dans la métropole lilloise, d'une école équipée de panneaux photovoltaïques financés par les habitants, ainsi que celle d'une unité de méthanisation agricole à **Bellaing**.

Et aussi...

Participation au Salon « Made In Hainaut », les 23 et 24 mai, pour valoriser le territoire classé Parc naturel régional.

Rencontres collectives et individuelles des agriculteurs concernés par le projet d'aménagement paysager (élagages et plantations) du « Marais des Six villes ».

Organisation de deux réunions de la commission agricole.

Accompagnement de plusieurs associations de producteurs du territoire.

Contribution aux échanges interparcs sur le plan stratégique « P.A.C post 2020 ».

Contribution aux réflexions entre Parcs sur l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les axes des futures Chartes de Parc.

Participation au groupe de travail agriculture -environnement interparcs.

Organisation du Concours agricole des prairies fleuries.



Co-organisation du Jury des Fins gourmets (7 producteurs et 3 recettes primés).



Accompagnement de porteurs de projet dans la recherche de débouchés (ouverture point de vente produits agricoles, mise en lien des restaurateurs avec des producteurs).

Sensibilisation des entreprises d'une même zone d'activité sur l'alimentation durable (lien avec bien-être, circuits courts, etc.).

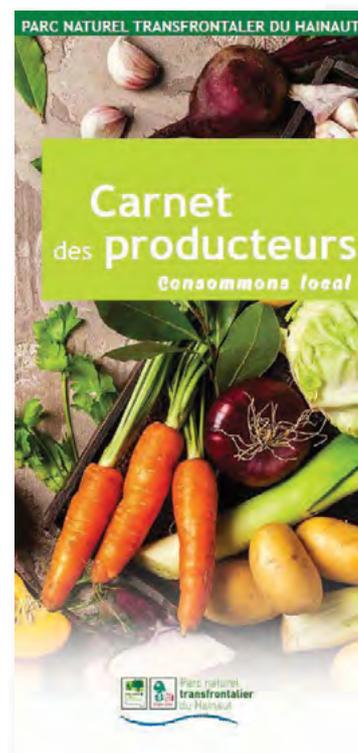
Présentation aux 14 Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) du territoire des programmes en cours (Plan bio, Maintien de l'agriculture en milieux humides, etc.) pour définition des besoins et des actions potentielles.

Contribution à la recherche d'un ou plusieurs agriculteurs pour développer un projet agri-environnemental (agriculture biologique, races locales) sur un site préempté par la SAFER pour le compte du Conseil départemental du Nord (cahier des charges, appel à candidature).

Animation du comité de pilotage de la Charte européenne de tourisme durable (2017-2022) et organisation de la réunion d'octobre visant à dresser le bilan des actions menées.

Contribution aux Comités d'accompagnement du dossier européen Interreg V PNTH Ecorurable de mars et septembre.

Mise à jour et réédition du Carnet transfrontalier des producteurs locaux.



VOCATION 4

FÊTE DU PARC



Programmée en 2018 pour son cinquantième anniversaire, la Fête du Parc n'avait pu avoir lieu à cause des très mauvaises conditions météorologiques et d'avis de tempête. Elle avait alors été reportée à l'année suivante. C'est donc le 8 septembre qu'a été organisé ce grand moment d'échanges avec les habitants, sur le site de nature d'Amaury à Hergnies-**Vieux-Condé**. Au programme, des animations et des ateliers autour des cinq sens pour sentir au plus près la nature environnante et sa riche biodiversité. Toutes les activités étaient gratuites pour satisfaire le public familial : un conte sensoriel adapté aux bébés, un spectacle pour les plus de 2 ans, de la grimpe d'arbres, un parcours à faire pieds nus, des ateliers de fabrication de nichoir à mésange, d'instruments de musique à base de branchages, de vannerie à base d'orties, de cuisine à partir de plantes sauvages, un parcours d'orientation, un « escape game », des jeux sensoriels, etc. Sans oublier plusieurs expos, des stands de trucs et astuces pour le jardin et le verger. Le tout dans une ambiance de fête et de danse (avec des groupes comme Chauffe Marcelle ! La Compagnie du Tire-Laine, L'Air de rien). Sur le marché des produits locaux, tout était prêt également pour participer au grand pique-nique des Parcs initié par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ! Le public a même profité d'un coin détente pour lire (vous pouviez d'ailleurs apporter des livres et les échanger), se faire masser ou encore participer à une séance de yoga du rire ! 1500 personnes ont pu participer à cette belle journée grâce aux interventions de 90 artistes et partenaires locaux.



MILIEUX HUMIDES EN FÊTE

L'édition 2019 des « Milieux humides en fête » a regroupé pas moins de 14 animations sur l'ensemble du territoire Parc. Ainsi, à **Château-l'Abbaye**, **Condé-sur-l'Escaut**, **Raismes**, **Vred**, **Crespin**, **Tilloy-lez-Marchiennes**, **Hergnies**, **Saint-Amand-les-Eaux**, **Nomain** ou encore **Thun-Saint-Amand**, les habitants ont pu bénéficier de sorties gratuites montées avec des partenaires locaux. Parmi eux, des médiathèques, des exploitants agricoles, des associations de chasseurs, de pêcheurs, de naturalistes... et les offices de tourisme communautaires. Près de 500 personnes ont participé à l'une ou l'autre des animations : randonnées, balades, conférences, chantier nature, jeu de piste, sortie en tandem, exposition, etc.

VOCATION 4 | Terre de mobilisation

Bilan d'activités 2019 | Parc naturel régional Scarpe-Escaut

ÉCOGARDES JUNIORS

En 2019, ce sont les enfants de CM2 de l'école Saint-Exupéry de **Petite-Forêt** qui ont clôturé en mai le programme d'« Ecogarde junior » entamé en septembre 2018. Au terme de cette année passée avec les écogardes du Parc (5 journées d'intervention en classe et à l'extérieur), les enfants ont participé à un rallye de plein air les obligeant à mettre en pratique toutes les notions apprises en classe. A la fin de ce jeu de piste organisé dans la commune, les élèves se sont vus remettre leur diplôme d'écogarde junior un tee-shirt et un kit d'outils naturalistes.

DYNAMISER L'IMPLICATION DES CITOYENS

Depuis 2016, le Parc naturel régional contribue à la formation d'acteurs du territoire pour faciliter l'émergence d'initiatives d'habitants ou de groupe d'habitants du territoire et du Parc naturel des Plaines de l'Escaut en faveur de leur cadre de vie. 32 personnes, à la tête de réseaux, ont bénéficié de cette formation en 2017 et 2018. En 2019, sous forme d'ateliers et de rencontres, les sessions de formation ont été élargies à d'autres habitants. Le Parc a également coproduit des fiches pratiques alimentant un centre de ressources en ligne (pnth-terreenaction.org) d'auto-formation et diffusé 23 nouveaux documents-ressources (« coopérer/collaborer », « les photos libres de droit », « le mode collaboratif », etc.).

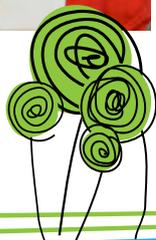
ALIMENTATION DURABLE DANS LES ÉCOLES



Dans le cadre d'un partenariat entre le Parc et la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut, l'équipe des équipements du Parc réalise les interventions pédagogiques des appels à projet « Biodiversité et eau » (année scolaire 2018/2019) et « Alimentation durable » (année scolaire 2019/2020) lancés par l'intercommunalité auprès des écoles de son territoire. Ainsi, l'équipe a accompagné les projets sur l'alimentation de 31 classes au sein de 19 écoles de la Porte du Hainaut (dont 23 classes de 15 écoles du Parc).

DES PROJETS D'HABITANTS ACCOMPAGNÉS

Parmi les initiatives émergent de citoyens et accompagnées par le Parc (Interreg V « PNTH Terre en action »), deux nouveaux circuits ont été préparés pour mettre en avant les paysages et milieux naturels des villages traversés : une balade entre Flines-lez-Mortagne et Laplaigne (« Sur les traces du Lancaster ») et une autre sur la commune de Mont Saint-Aubert (B). De même, une exposition « Au Fil de la Frontière », réalisée par des photographes amateurs, a pu voir le jour et être diffusée par exemple dans les locaux de l'Office de tourisme de la Porte du Hainaut. D'autres projets ont reçu l'appui du Parc comme une exposition sur la vie microscopique dans un jardin naturel ou l'embellissement d'un quartier d'une commune rurale par un collectif d'habitants. Ces initiatives de citoyens ont été partagées avec le grand public, notamment à l'occasion des Portes ouvertes organisées en mai où des citoyens invitent chez eux d'autres habitants pour leur expliquer et montrer leurs initiatives. De la même façon, la réalisation de portraits « Les citoyens qui font vivre le territoire » diffusés sur le site collaboratif pnth-terreenaction ainsi que la réalisation de 3 numéros de « La Gazette des citoyens » ont contribué à la valorisation de ces belles initiatives.





Session de formation au "natural training" sur le site de nature d'Amaury.

DES PUBLICS DIVERSIFIÉS DANS LES ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES

Les équipements pédagogiques du Parc ont poursuivi leur diversification d'activités et leurs actions de promotion vers leurs publics cibles.

En tout, 16 532 personnes ont été accueillies et encadrées sur place ou lors d'interventions extérieures. Ainsi, les scolaires représentent toujours la majorité des publics accueillis par la Maison de la Forêt et le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury pour des animations pédagogiques (358 classes ont mené sur place un programme nature avec les animateurs, soient 9 153 enfants encadrés par leurs accompagnateurs adultes). A cela s'ajoutent les interventions menées au sein même des écoles (auprès de 1490 scolaires), d'autres accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs et séjours estivaux notamment) totalisant 3 608 personnes supplémentaires encadrées. Les deux équipements ont également reçu des familles et des individuels (plus de 1 770 personnes) pour profiter de la visite de la Maison de la Forêt et du programme de 17 sorties (**balades nature guidées à pied ou en tandem**, animation Nuit de la Chouette, etc.). Enfin, les équipements pédagogiques ont également été le support d'activités diversifiées : chantier de bénévoles, journée de promotion du « Natural training », stage sur les valeurs éducatives des sports de nature, **session Natural training** à la demande de Valenciennes Métropole, accueil d'une course d'orientation « flash-forme » pour l'Institut Pasteur/MGEN, accueil d'un triathlon.

CONTRIBUTION AUX OBSERVATOIRES PARTICIPATIFS

Les « Enquêteurs du jardin » ont porté en 2019 sur les insectes pollinisateurs. Le Parc naturel régional en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord-Pas de Calais, a proposé une conférence en mars, à **Rumegies**, invitant notamment la trentaine d'habitants présents à participer à l'observatoire photographique des insectes pollinisateurs. En mai, à **Lecelles**, les écogardes ont proposé une animation autour des abeilles sauvages (atelier montage d'un gîte à insectes, distribution d'un livret de reconnaissance). En juin, une journée organisée sur la Réserve naturelle régionale du Pré des Nonnettes à **Marchiennes** a été spécifiquement dédiée à la présentation du programme de science participative. Munis d'un appareil photo, les participants ont photographié des espèces observées puis un traitement informatique des photos a été réalisé afin de les transmettre sur le site dédié à l'observatoire. Toutes les données ont été vérifiées et validées avant l'envoi au Museum national d'histoire naturelle.



Atelier de fabrication de gîtes avec les habitants.



Et aussi...

616 élèves sensibilisés à la nature grâce aux animations réalisées par les écocardes dans les écoles de 10 communes : **Wandignies-Hamage, Warlaing, Flines-les-Râches, Raismes, Wallers, Lecelles, Denain, Mortagne-du-Nord, Maulde et Petite-Forêt.**

Organisation de deux sorties gratuites pour le grand public sur le thème des pollinisateurs et des oiseaux (à **Marchiennes et à Saint-Amand-les-Eaux**)

Organisation de 6 sorties pour la découverte des paysages en collaboration avec le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury et le musée de Marchiennes ainsi qu'une visite de la Cité Taffin de Vieux-Condé à l'occasion de la fête du Parc.

France 3 Nord-Pas de Calais a installé ses caméras en octobre à La Roselière, dans l'ancien café des mineurs de la fosse Ledoux à **Condé-sur-l'Escaut** pour l'enregistrement d'une partie de son émission « Ensemble c'est mieux ! ». L'objectif était de promouvoir les « Cafés-rando Nord » du territoire.



Organisation d'un reportage de Wéo pour l'émission « Eté de Margaux » sur **Hergnies** : promotion du site de nature d'Amaury, des Cafés-rando et des producteurs locaux.



Invitation du grand public à découvrir la Tourbière de **Vred** lors d'une sortie guidée en avril.

Animation nocturne pour le grand public, à **Vred** en mai, sur le thème des batraciens.

Réalisation d'une animation grand public sur les milieux humides testée notamment lors de l'événement Rand'Ostrevent.

Accompagnement du rallye de découverte « Parcs sans frontière » organisé par la Mission Bassin Minier (78 participants) pour promouvoir les richesses patrimoniales du territoire.

Réalisation d'un guide « Bienvenue en Scarpe-Escaut », à l'intention des habitants du Parc, les invitant à respirer, observer, goûter, bouger et agir ! Présenté lors du Salon Made in Hainaut, ce guide s'adresse également aux entreprises

et leurs salariés pour monter des projets sur l'alimentation collective (service de commande de produits locaux, échanges de produits potagers, etc.), sur le bien-être des salariés (« Natural training » et séminaire à Amaury), sur l'aménagement des espaces verts autour de l'entreprise, etc.



Rédaction et diffusion de 12 newsletters du Parc naturel régional et 4 spéciales à 5260 abonnés.

Acquisition de 3200 nouvelles photos et illustrations de professionnels.

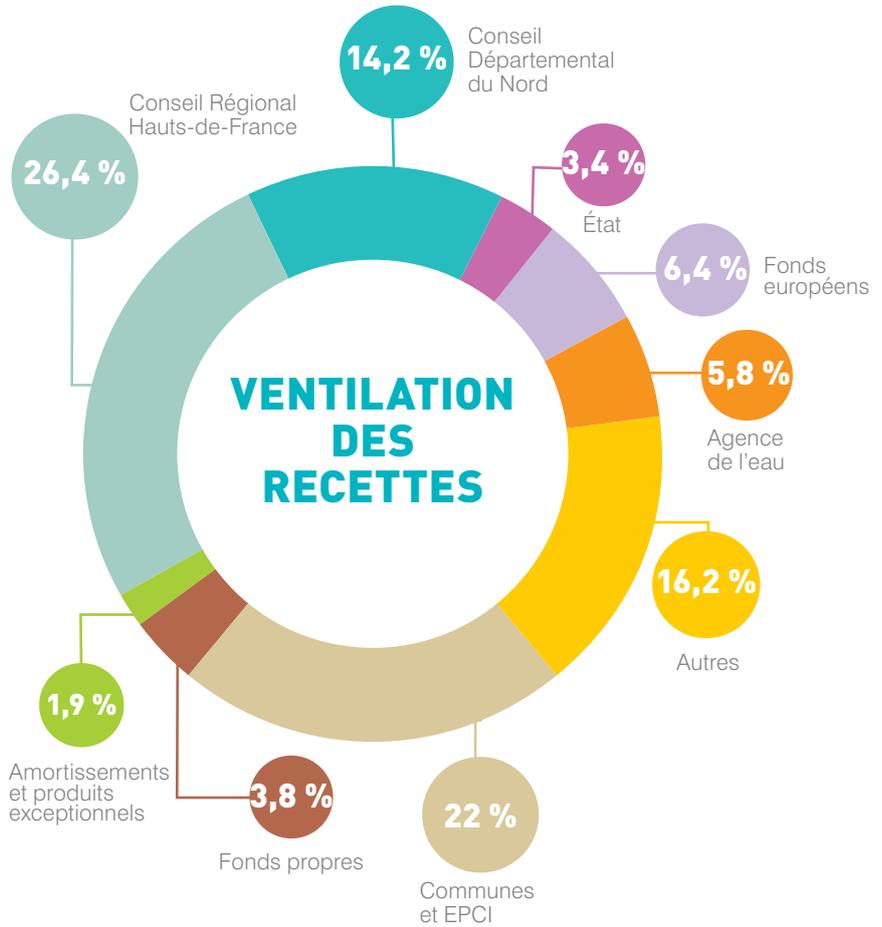
Animation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube) et du site internet (325 contenus intégrés) : 100 000 visiteurs en 2019, 350 000 pages vues.

BUDGET

TOTAL
2 513 330,13 €
FONCTIONNEMENT
2 414 603,02 €
INVESTISSEMENT
98 727,11 €

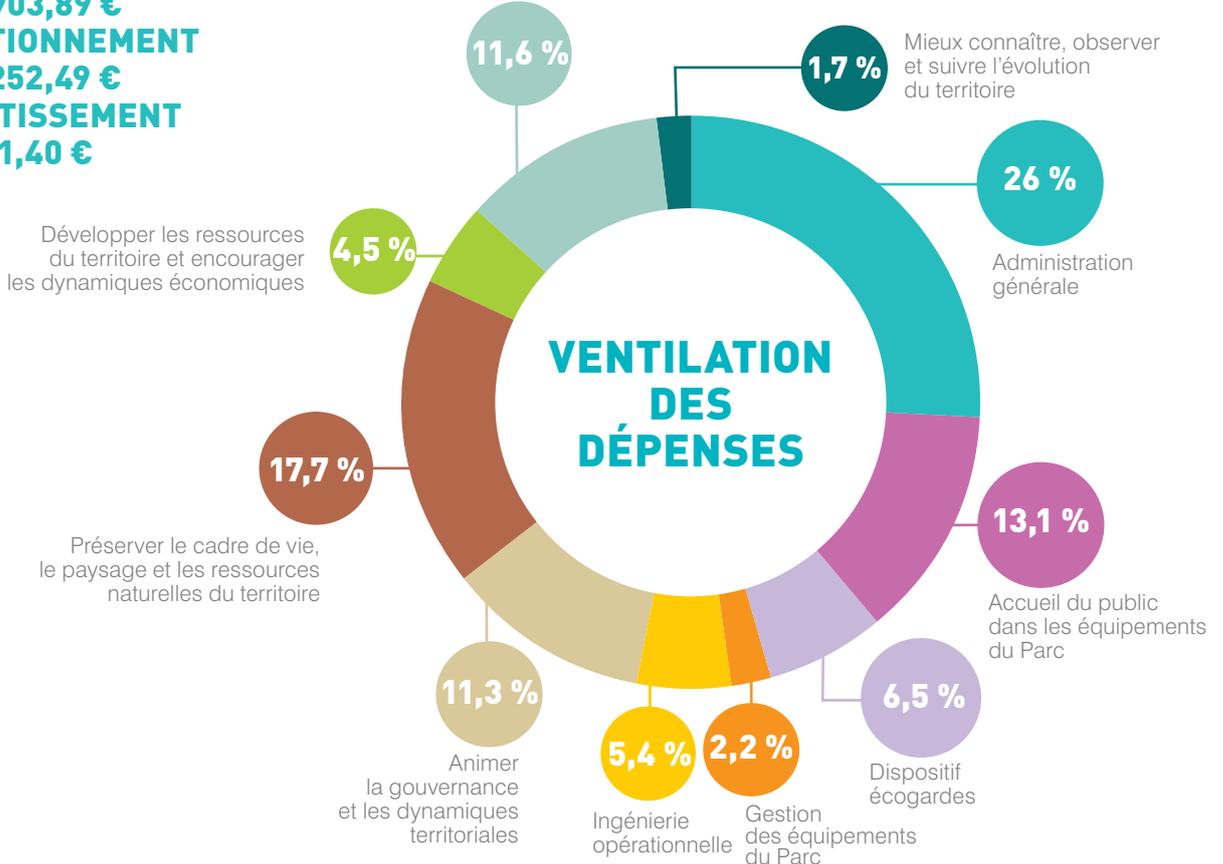
Hors excédents d'investissements (1 312 839,80 €) et de fonctionnement (407 277,28 €) constatés à la clôture de l'exercice 2018.

Pour mémoire, il convient en outre de mentionner ici le budget mobilisé par Espaces naturels régionaux pour la mise en oeuvre de la Charte. Ce dernier s'élève à 882 456, 23 € pour l'année 2019.



TOTAL
2 449 903,89 €
FONCTIONNEMENT
2 134 252,49 €
INVESTISSEMENT
315 651,40 €

Mobiliser la capacité d'action en faveur des transitions écologiques et énergétiques





Directeur de publication : G. Lelong - **Responsable de la publication** :
I. Zarlenga - **Rédaction** : E. Dubois - **Iconographie** : O. Cheuva - **Photos** :
S.Dhote, E. Penet, B. Bosilo, V. Gaveriaux, D. Delecourt, SCOP Les Saprophytes,
Alexei-AdobeStock, PNRSE. - **Conception graphique** : C. Lambriquet - IOIA
Graphiste - **Impression** : Imprimerie Deffrenne - ©Parc naturel régional Scarpe-
Escaut - Juin 2020

Communes classées

Anhiers
Aubry-du-Hainaut
Bellaing
Beuvrages
Beuvry-la-Forêt
Bousignies
Bouvignies
Brillon
Bruay-sur-Escaut
Bruille-lez-Marchiennes
Bruille-Saint-Amand
Château-l'Abbaye
Condé-sur-l'Escaut
Coutiches
Crespin
Erre
Escautpont
Fenain
Flines-lez-Mortagne
Flines-lès-Râches
Fresnes-sur-Escaut
Hasnon
Haveluy
Hergnies
Hérin
Hornaing
Lallaing
Landas
Lecelles
Marchiennes
Maulde
Millonfosse
Mortagne-du-Nord
Nivelle
Odomez
Oisy
Quarouble
Quiévrechain
Râches
Raimbeaucourt
Raismes
Rieulay
Rosult
Rumegies
Saint-Amand-les-Eaux
Saméon
Sars-et-Rosières
Thivencelle

Thun-Saint-Amand

Vicq

Vieux-Condé

Vred

Wallers

Wandignies-Hamage

Warlaing

Communes associées

Nomain

Rombies-et-Marchipont

Dechy

Saint-Aybert

Villes-portes

Anzin

Denain

Marly

Orchies

Pecquencourt

Petite-Forêt

Valenciennes

L'ensemble de l'activité 2019 du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a eu le soutien de :



des 66 communes, de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, de Douaisis Agglo, de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

Parc naturel régional Scarpe-Escaut
357, rue Notre Dame d'Amour
BP 80055
59731 Saint-Amand-les-Eaux cedex
03 27 19 19 70
contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr

